

Liste des instruments de placement

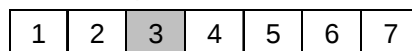
CHOIX DES PLACEMENTS

FCPE AGRICA EPARGNE Défensif



85% prod. de taux
15% d'actions

Niveau de risque * :

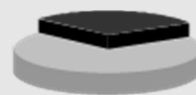


Durée de placement recommandé : 1 à 2 ans

Objectif :

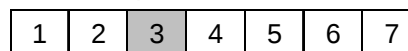
Pour dynamiser la performance de votre épargne grâce à une diversification vers les actions, en acceptant le risque d'une moindre régularité des rendements.

FCPE AGRICA EPARGNE Prudent



75% prod. de taux
25% d'actions

Niveau de risque * :



Durée de placement recommandé : 2 à 3 ans

Objectif :

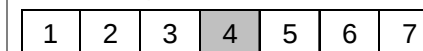
Pour obtenir une performance supérieure grâce à une diversification actions plus importante, en acceptant un risque modéré de baisse des rendements.

FCPE AGRICA EPARGNE Equilibré



50% prod. de taux
50% d'actions

Niveau de risque * :



Durée de placement recommandé : 3 à 5 ans

Objectif :

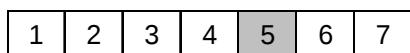
Pour rechercher un surcroît de performance grâce à une répartition équilibrée entre marchés de taux et d'actions, en acceptant un risque modéré de baisse des rendements.

FCPE AGRICA EPARGNE Dynamique



25% prod. de taux
75% d'actions

Niveau de risque * :



Durée de placement recommandé : 5 ans et plus

Objectif :

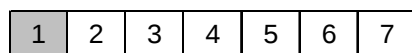
Pour une recherche de performance élevée avec une exposition marquée aux fluctuations du marché actions et un risque de variations importantes des performances.

FCPE AMUNDI 3 mois ESR



100% monétaire

Niveau de risque * :



Durée de placement recommandé : 3 mois

Objectif :

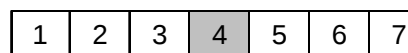
Pour réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence l'EONIA capitalisé.

FCPE AMUNDI Label Equilibre Solidaire ESR



30 à 60% prod. de taux
40 à 70% d'actions dont
5 à 10% en titres d'entreprise

Niveau de risque * :



Durée de placement recommandé : 5 ans et plus

Objectif :

Pour bénéficier de l'évolution des marchés d'actions et de taux de la zone euro au travers d'une exposition à des supports répondant aux critères ISR, tout en investissant dans des projets solidaires.

* **Niveau de risque :**

La catégorie de ces fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Aucun des fonds proposé n'offre de garantie de capital.

Les informations sont données à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité d'AGRICAP ÉPARGNE.

Les performances du passé ne préjugent pas des performances futures.